

«TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS» (Karl Marx)

Lutte Ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 193

UNION

COMMUNISTE

(trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 3002 - Prix : 1 €

Affaire Epstein Une bourgeoisie aussi pourrie que son système



Budget

L'État fait les poches
des collectivités

page 3

Proces du RN

La main dans le sac

page 6

Mozambique

Main basse sur le gaz

page 11

L'affaire Epstein : une bourgeoisie aussi pourrie que son systèmes

On se demande souvent comment notre société peut générer des comportements aussi cupides, dégradants et violents. Eh bien, comme le montre l'affaire Epstein, l'exemple vient d'en haut !

Jeffrey Epstein a fait fortune dans la finance. Quand les travailleurs mettent une vie à gagner de quoi acheter leur appartement ou leur maison, lui s'est enrichi de façon fulgurante comme « gestionnaire de fortunes ». Un de ces parasites qui aident les plus riches à payer le moins d'impôts possible et à spéculer.

C'est un métier qui rapporte, car la bourgeoisie est capable de très bien payer ses hommes de main, surtout quand ils doivent s'arranger avec la légalité. Epstein a ainsi accumulé des dizaines, puis des centaines de millions. De quoi se payer un hôtel particulier à Manhattan, une villa à Palm Beach, un bel appartement avenue Foch à Paris, une île dans les Caraïbes, un jet privé, s'acoquiner avec une riche héritière et se faire bien d'autres relations.

Car le monde bourgeois est un tout petit monde. À l'échelle de la planète, 3000 familles composent le club des milliardaires. Américains, Britanniques, Français, Russes, Ukrainiens, Indiens, Libanais, Israéliens, Saoudiens... ils constituent une seule et même classe sociale. Ils se connaissent, se croisent dans les grands hôtels et les magasins de luxe, se retrouvent à Courchevel, sur la Riviera, à Doha, dans les riads au Maroc ou à Davos.

Ils ont leurs ronds de serviette dans les mêmes restaurants de luxe, où ceux qui vivent de leur salaire n'entrent pas pour se mettre à table, mais pour travailler en cuisine, faire la plonge et le service. Ils passent leur vie à faire des affaires entre eux, à se donner des tuyaux, se renvoyer l'ascenseur et à se prêter un million par ci, un milliard par là.

Trump, Musk, les Clinton, Bill Gates, Ariane de Rothschild, le prince Andrew, la princesse héritière de Norvège, des scientifiques et des artistes : le réseau constitué par Epstein est édifiant. Tous n'ont pas participé aux orgies qu'il organisait, mais par complaisance, sinon par complicité, ils les ont tues.

La condamnation d'Epstein pour trafic sexuel de mineures en 2008 n'a même pas rebuté ce beau monde. En France, Jack Lang, icône socialiste des années Mitterrand, et sa fille, productrice, ont continué de le fréquenter de près. Pour sa défense, Jack Lang a juré n'avoir vu qu'un « homme charmant et passionné de culture ».

Manifestement si l'amour rend aveugle, l'argent aussi ! Car Epstein était aussi un coffre-fort sur pattes. Et les Lang, père et fille, ont tapé dedans sans se gêner.

Dans ces relations de fric qui soudent la classe bourgeoise, il n'y a pas toujours du proxénétisme ou de la pédo-criminalité, mais cela arrive souvent. Rappelons-nous l'affaire Weinstein à Hollywood, les soirées « bunga-bunga » de Berlusconi, le violeur nommé Dominique Strauss-Kahn, Rafik Hariri, ami de Chirac, enrichi dans l'immobilier en construisant des palais pour les princes saoudiens et, aussi, dit-on, en les fournissant en filles et en whisky...

Cela n'est pas très étonnant. La bourgeoisie a l'habitude de tout acheter : des entreprises dont dépendent parfois des centaines de milliers de salariés, des journaux, des chaînes de télévision, des ministres, des juges et même des partis politiques. Alors, pourquoi pas des femmes, fussent-elles mineures ?

Comme l'ont écrit Karl Marx et Friedrich Engels dans le Manifeste communiste : « La bourgeoisie a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange. Elle a substitué aux nombreuses libertés, si chèrement conquises, l'unique et impitoyable liberté du commerce. »

Incidemment, on apprend qu'en 2009, le ministre britannique travailliste Mandelson intriguait avec Epstein contre un petit impôt que son propre gouvernement voulait imposer aux banquiers de la City. Les électeurs votent, et les riches décident !

La justice américaine n'a pas publié tous les documents en sa possession et les a en partie censurés. Preuve qu'elle tentera jusqu'au bout de protéger les plus puissants. Mais nul besoin de chercher un quelconque complot. Il n'y a là que la banalité des relations entre bourgeois : l'entente sans scrupule des possédants pour jouir de leur richesse et de leur pouvoir aux dépens de la population.

Dans le passé, les dynasties royales se fréquentaient et se mariaient. L'aristocratie européenne formait une même classe sociale. Beaucoup de nobles sortaient des mêmes familles et faisaient bombance pendant que les peuples crevaient de faim. Certains ont fini guillotins en 1793, d'autres furent renversés en 1848 ou encore en 1917-1918 par des révolutions. Eh bien, c'est tout ce que mérite cette classe de parasites qu'est la grande bourgeoisie !

Nathalie ARTHAUD

Budget : l'État fait les poches des collectivités

Depuis quinze ans, l'État diminue chaque année, sous une forme ou sous une autre, les dotations qu'il verse aux collectivités locales, alors que cet argent est censé compenser les dépenses dont il s'est débarrassé en les reportant sur ces collectivités. L'année 2026 ne déroge pas à la règle : les associations d'élus évaluent à plus de 5 milliards d'euros les ponctions sur les dotations aux collectivités contenues dans le budget qui vient d'être définitivement adopté. Il s'agit de trouver de l'argent pour financer les dizaines de milliards d'euros que le gouvernement veut consacrer au budget militaire et pour continuer à distribuer des fortunes aux grands capitalistes.

La principale dotation aux collectivités, la dotation globale de fonctionnement, restera gelée – ce qui, compte tenu de l'inflation, revient à une baisse nette de près de 2 %.

Le gouvernement, qui n'a pour tant que le mot « formation » à la bouche, s'est même en passant approprié une soixantaine de millions

- Aides aux patrons
- Intérêts de la dette
- Commandes d'armes



d'euros sur le budget du CNFPT, l'organisme qui gère la formation des agents publics territoriaux, entièrement financé par les collectivités. Enfin, la diminution drastique du budget de plusieurs opérateurs de l'État, comme l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat, l'Office français de la biodiversité ou les Agences de l'eau, va assécher les aides que ceux-ci apportent aux

collectivités pour financer leurs projets.

Ces réductions de budget aboutissent chaque année à ce que de plus en plus de communes se voient obligées de fermer des services publics ou de diminuer le nombre des agents, pourtant indispensables.

Aide médicale d'État : deux décrets scélérats

Le gouvernement Lecornu vient de prendre deux décrets visant les sans-papiers qui souhaitent bénéficier de l'aide médicale d'État (AME). C'est un pas de plus vers la suppression pure et simple de ce dispositif, que demande de longue date l'extrême droite.

Le nouveau décret limite les justificatifs à joindre au dossier aux seuls documents officiels comportant une photo. L'association Médecins du Monde estime que cela exclura des soins un tiers des demandeurs. Comment exiger en effet de migrants qui ont dû subir le racket des passeurs, les naufrages, parfois l'emprisonnement en Libye ou ailleurs, d'avoir pu conserver de tels documents malgré toutes leurs précautions ?

Les derniers gouvernements ont pris pour cible l'AME. Ils repren-

nent la campagne de la droite et de l'extrême droite affirmant que ce dispositif générerait un « appel d'air » pour les migrants. En septembre dernier Bruno Retailleau, alors ministre de l'Intérieur de François Bayrou, avait proposé d'en rendre l'accès plus difficile et de restreindre le panier de soins. Ni les considérations humanitaires ni les tribunes signées par des milliers de médecins expliquant que la suppression de l'AME engendrerait forcément une aggravation des risques sanitaires pour toute la population ne font reculer les hommes au pouvoir.

Le second décret indique que les agents des ministères, de l'Intérieur en particulier, ou ceux des consulats pourront avoir accès aux données à caractère personnel concernant les demandeurs

de l'AME. Cette immixtion de la police dans le domaine personnel est une menace et pourrait inciter les sans-papiers tentant de régulariser leur situation à renoncer à se soigner pour ne pas donner de prétexte à un refus.

Cette campagne permanente visant à faire croire que le déficit de l'Assurance maladie serait dû à une aide ne représentant que 0,47 % des dépenses de santé est ignoble. En visant encore une fois à désigner les sans-papiers ayant risqué leur vie à travers les mers comme des profiteurs en puissance, elle veut surtout détourner les regards des travailleurs de ceux qui sont leurs vrais exploiters.

APL : supprimée pour les étudiants étrangers

À partir de l'été 2026, les étudiants étrangers faisant leurs études en France seront privés de l'aide personnalisée au logement (APL). Une mesure réclamée par l'extrême droite et appliquée docilement par le gouvernement avec l'aval du PS.

Jusqu'à présent, les étudiants étrangers y avaient droit dans les mêmes conditions que les Français. Le changement des règles décidé par le gouvernement permettra de faire environ 200 millions d'euros d'économie par an au détriment de ces étudiants. Et surtout, le gouvernement

escompte bien tirer un bénéfice politique de cette mesure démagogique destinée à plaire à l'électorat d'extrême droite.

Concrètement, seuls les étudiants étrangers boursiers pourront désormais toucher les APL. Ils ne sont que 2 % d'entre eux tant les conditions d'accès aux bourses sont resserrées, en particulier pour les étudiants extracommunautaires. Selon les chiffres de la Fondation pour le logement, près de 300 000 étudiants devraient être touchés par cette mesure xénophobe et perdre entre 100 et

250 euros par mois, ce qui les empêchera, tout simplement, de se loger.

Actuellement, les étudiants étrangers sont souvent les plus précaires, obligés de jongler avec deux ou trois petits boulots pour s'en sortir, et faisant la queue le soir devant les centres d'aide alimentaire. Les priver d'APL, c'est leur interdire de fait l'accès aux résidences étudiantes ou aux foyers, et les jeter dans les bras des marchands de sommeil... quand ce ne sera pas à la rue.

Fin du financement du permis par le CPF : un nouveau mauvais coup contre les salariés

Lorsqu'en mars 2017 les salariés pouvaient financer leurs épreuves théoriques et pratiques du permis de conduire à l'aide des fonds cumulés sur leur compte personnel de formation (CPF), la loi de Finances 2026 vient d'y mettre fin. Seuls les demandeurs d'emplois pourront continuer à bénéficier de ce dispositif.

Les sénateurs qui ont présenté cet amendement, et le gouvernement qui l'a intégré au budget, osent justifier la suppression de cette possibilité au prétexte qu'elle « crée un effet d'aubaine » et ne servirait pas vraiment à l'insertion des chômeurs car une majorité de ceux qui utilisent leur compte formation pour financer leur permis ont déjà un emploi ! Le

salaire dudit emploi, et les dépenses qu'il permet ou non de couvrir, n'ont visiblement pas été évoqués.

L'enseignement de la conduite et sa validation devraient faire partie des programmes scolaires. En attendant, pouvoir utiliser le CPF à cet effet serait bien la moindre des choses.

Bagatelle : espaces verts laissés à l'abandon

Il y a un peu plus d'un an la mairie (PCR) de Sainte-Suzanne décidait, unilatéralement, de travaux dans les rues des cités Bagatelle 1 et 2 : instauration d'un système de circulation à sens unique, suppression des ralentisseurs et des trottoirs, ces derniers étant remplacés par des parterres plantés de vétyver.

Aujourd'hui, et depuis des mois, les vétyvers non taillés ont atteint

la hauteur de 2,5 mètres empêchant toute visibilité aux intersections, avec le risque d'accidents pour les piétons (proximité de 2 écoles) et entre les véhicules.

La raison de ce manque d'entretien proviendrait du fait que la mairie ait cumulé une ardoise de quelques 100 000 euros auprès de l'entreprise chargée d'entretenir ces espaces verts.

La mairie de Sainte-Suzanne est

réputée pour faire partie des communes réunionnaises réglant le travail qui lui est fourni le plus tardivement.

Cependant, les résidents du quartier qui s'acquittent en temps et en heure de leurs taxes foncières se posent la question : où est passé l'argent ?

Affaire Caillé/Vital : le vrai visage du capitalisme

Les affaires de corruption de fonctionnaires dans l'attribution de marchés publics, de fraude fiscale et d'enrichissement personnel au détriment de sociétés dans lesquelles les entrepreneurs David Vital et François Caillé et plusieurs petites mains ont trempés font à nouveau les gros titres des médias.

Caillé et 14 de ses comparses sont jugés en ce moment devant le tribunal judiciaire.

La procureure de la république a demandé à leur encontre des années d'emprisonnement (avec sursis pour la plupart des mis en cause !), des centaines de milliers d'euros d'amendes et des années d'interdiction de gérer des entreprises.

Caillé qui a déjà eu affaire à la loi pour de conséquentes dettes fiscales et sociales sait qu'il ne risque pas grand chose.

Au final, l'État et les banques

avaient effacé une grande partie de ses dettes et il avait pu « se refaire » en toute légalité !

En effet, ces frasques ne sont qu'une **partie émergée** du système dans lequel nous vivons aujourd'hui, un système basé sur l'exploitation des travailleurs. C'est sa perpétuation qui est le vrai scandale et que les travailleurs devront mettre à bas pour mettre fin à ce type de pratiques !

Cnarm : passe-droits et petits arrangements entre dirigeants

Dans un rapport publié le 9 février, la Chambre régionale des comptes a épinglé la gestion calamiteuse, voire douteuse du Cnarm (comité nationale d'accueil et d'actions pour les Réunionnais en mobilité) entre 2018 et 2024, notamment sous la présidence d'Ibrahim Dindar alors conseiller général de droite.

La CRC pointe du doigt la gabegie et les frasques des dirigeants de cette association financée par le conseil

départemental et par le fonds de solidarité européen : billets d'avion et hôtels 4 étoiles payés pour des recruteurs métropolitains de candidats, embauches opaques, irrégularités dans la commande publique, détournements de 450 000 euros par l'ancienne comptable, etc.

La CRC parle même « d'endogamie » dans cette structure « réunissant majoritairement des élus ou d'anciens élus du conseil départe-

mental ».

Dans cette société où corruption, malversations, détournements de fonds publics, de pots de vins, etc... sont monnaie courante, il n'y rien d'étonnant à ce que la valetaille des capitalistes imitent leurs maîtres et mettent la main dans le pot de confiture !

La courroie de transmission du BUMIDOM

Le Cnarm a été créé en 1965 par Michel Debré, qui avait réussi à se faire élire député à La Réunion en 1963 après avoir été battu l'année précédente en Indre-et-Loire, comme relais du BUMIDOM (Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'Outremer). Cette autre sinistre création de l'ex-premier ministre de de Gaulle organisa le déplacement, entre 1963 et 1981, de près de 165 000 jeunes femmes et jeunes hommes des quatre « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion), territoires rongés par un chômage quasi endémique, vers la métropole qui manquait de main-d'oeuvre en leur promettant un avenir florissant à l'image des prétendues cours d'usines garnies de fleurs.

Le rêve de ces migrants s'est souvent brisé une fois arrivés à Paris, au Havre, à Nantes, à Marseille ou dans d'autres villes moins importantes, dans des centres d'adaptation à la vie métropolitaine avant d'être placés dans les usines comme Renault, Peugeot, dans les hôpitaux ou sur les

chantiers du BTP.

Ne lésinant pas dans un premier temps sur les moyens, le Comité disposa très rapidement de centres dans les grandes villes de France (Paris, Lyon, Marseille, Montpellier) baptisés « foyers Debré ». Ces structures furent presque partout l'objet de contestations et furent fermées les unes après les autres pour difficultés budgétaires, sauf à Paris.

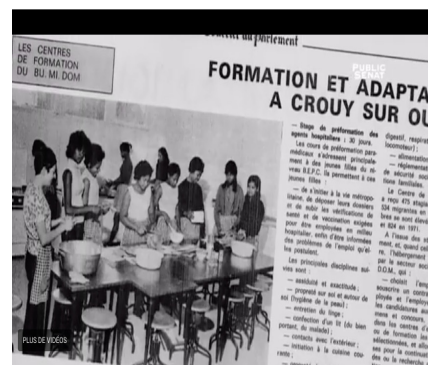
Le Cnarm qui survivra au BUMIDOM, remplacé lui-même par l'Agence nationale pour l'insertion et la protection des travailleurs d'outre-mer (ANT), devenu en 2010 l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM), continua d'envoyer jusqu'à aujourd'hui, entre 500 et 2000 personnes, principalement des jeunes en France pour tenter de trouver un emploi, une formation, parfois un simple stage.

Même si certains ont pu s'en sortir avec le concours du Cnarm, la politique de l'État français avec la complicité d'élus locaux, a toujours été de pousser les fils et les filles des classes populaires à s'exiler loin de

leur île natale car ils étaient et sont toujours dans l'incapacité de leur offrir un avenir correct ici.

Aujourd'hui, avec la crise qui s'approfondit, le gouvernement leur offre comme avenir de s'enrôler dans l'armée pour servir de chair à canon dans la guerre généralisée que les grandes puissances dont la France sont en train de préparer.

Il existe une perspective bien plus heureuse pour la jeunesse ouvrière et tous les travailleurs : renverser ce système économique inique !



Exercice militaire à Cilaos : contre quel ennemi intérieur ?

Du 25 au 30 janvier, l'état-major des FAZOI a mobilisé le 2ème RPIMA, soit 420 militaires, 70 véhicules de transport de troupe, un hélicoptère Panther et plusieurs avions dans le cirque de Cilaos, pour une opération de reconquête du sud de l'île menacé par une insurrection populaire armée, dénommée « Cilaos 2026 » pour récupérer les principales

richesses du territoire tombée aux mains des insurgés.

Cette opération était présentée comme « fictive », La Réunion ayant été rebaptisée pour l'occasion en « Patagan ».

En tout cas, ce qui est moins fictif, c'est la désignation claire de l'ennemi, à savoir la population réunionnaise.

Eh oui, cette armée que le

gouvernement prétend entretenir avec notre argent pour soi disant défendre la patrie pourrait bien être utilisée un jour pour mater une insurrection des classes populaires.

Pour nous travailleurs, l'ennemi est bien, avant tout, dans notre propre pays !

En attendant « la grande faucheuse », ils récoltent des milliards

S'il est un secteur économique qui recrute, c'est bien celui lié à la défense.

Ainsi le groupe Thales vient d'annoncer l'embauche en 2026 de 9000 salariés dans le monde dont 3300 en France. La moitié des ouvriers, techniciens ou ingénieurs recrutés tra-

vailleront pour produire des armes.

L'armée aussi recrute de futurs soldats, mais aussi des ouvriers, des techniciens et ingénieurs qui sont destinés à manier et entretenir ces armes lors de la prochaine guerre que nous prépare le gouvernement.

Voilà comment Macron, ses mi-

nistres, mais aussi et surtout les capitalistes français spécialisés dans la production d'armements, entendent « relancer l'économie » !

Procès du RN : la main dans le sac

Depuis mi-janvier se déroule la deuxième phase du procès, en appel, des assistants parlementaires du RN. Ce parti et deux douzaines de ses membres sont accusés d'avoir détourné 4,6 millions de fonds publics européens entre 2004 et 2016.

Après avoir, lors de la première phase du procès, crié au complot de la justice contre le FN devenu RN, Marine Le Pen et d'autres figures de ce parti ont ostensiblement changé de stratégie lors de l'appel. Leur argumentation, moins agressive mais plus hypocrite, tourne à présent autour du « *c'était peut-être mal, mais nous ne savions pas comment tout cela fonctionnait* ». Venant de l'avocate qu'est la fille de Le Pen, cela prête à rire !

Il y aurait de quoi rire aussi à lire les piteuses explications des « assistants parlementaires » en question pour justifier d'une activité réelle. Elles vont des revues de presse censées avoir été réalisées par le collaborateur de l'eurodéputé Nicolas Bay en 2014, mais rédigées en 2018, au calendrier prétendument annoté en 2015, mais acheté et livré lui aussi en 2018, après le début de l'enquête. Cet « emploi » aura coûté tout de même 39 000 euros au Parlement européen.

Un autre assistant n'a pu avancer comme argument que l'échange d'un seul SMS avec son député, Louis Aliot en l'occurrence, au sujet d'une galette des rois. Une autre, par ailleurs ex belle-sœur de Marine

Le Pen, était censée travailler et résider quotidiennement à Bruxelles en tant qu'assistante accréditée, mais ne l'a jamais fait... avançant « *des raisons personnelles* ». Un autre encore a enchaîné les contrats d'assistant à Bruxelles pendant les dix années où il officiait à Saint-Cloud auprès de Jean-Marie Le Pen, grâce à son don d'ubiquité sans doute.

Le parti de Le Pen et Bardella veut s'affirmer propre et au-dessus de toute corruption, même quand il est pris la main dans le pot de confiture. Un pot qu'ont déjà entamé ses collègues d'autres partis de la droite ou de la gauche parlementaires, des Cahuzac ou des Fillon, mieux placés ou plus rodés.

Cour des comptes : qui contrôle les contrôleurs ?

Macron devait nommer, le 11 février, une de ses fidèles, Amélie de Montchalin, jusque-là ministre des Comptes publics, à la présidence de la Cour des comptes.

Alors que son règne et donc la faculté d'offrir des prébendes à ses amis, s'arrêtera l'an prochain, le président assure ainsi à sa ministre de quarante ans un poste qu'elle pourrait conserver jusqu'à ses 68 ans. Le président de la Cour des comptes est en effet inamovible et ne quitte sa fonction que par choix ou atteint par la limite d'âge.

Au-delà de l'effet recasage, tous les responsables politiques non-macronistes soulignent qu'Amélie de Montchalin aura pour tâche de contrôler l'application d'un budget qu'elle a elle-même mis en place et, en quelque sorte, de corriger elle-même sa propre copie. Mais l'autocon-

trôle, c'est-à-dire en fait l'absence de contrôle, est en fait la règle, tant pour l'État que pour les grandes entreprises.

Chaque président de la Cour des comptes, soigneusement choisi parmi les serviteurs de l'État ayant fait leurs preuves, et quel qu'ait été son passé politique, a toujours jugé que l'État dépensait trop pour les pauvres et pas assez pour les « entreprises ». Ainsi, la Cour n'a pas été capable de savoir à qui, sous quel prétexte et comment sont versés les 270 milliards de subventions publiques accordées chaque année aux grandes entreprises privées. Elle est, en revanche, parfaitement à même de prouver que les travailleurs se soignent trop et tombent trop souvent malades.

Quant au scandale de la présidente de Montchalin chargée de contrôler les comptes de la ministre Amélie,

il est de même nature que Nestlé contrôlant lui-même la qualité de son lait infantile et de ses eaux minérales, des usines classées Seveso garantissant elle-même la sécurité de leurs installations, des fonctionnaires de police jugés par leurs supérieurs hiérarchiques, des tribunaux militaires interdisant les regards civils, ou du ministère des Finances déversant l'argent public dans les caisses privées sans que quiconque puisse fermer le robinet. Ni le grand patronat, ni l'État à son service ne veulent vraiment que la population ait connaissance de leurs affaires.

On peut donc être certain qu'Amélie de Montchalin a toutes les qualités pour exercer la fonction qu'on lui offre et saura cacher la poussière sous d'épais tapis de rapports.

Cadavres sous les décombres

Pour justifier la continuation de la guerre à Gaza, Netanyahu dénonçait l'utilisation par le Hamas des corps d'Israéliens décédés comme d'une monnaie d'échange. Mais le gouvernement israélien se livre lui aussi, et à une tout autre échelle, à cette sordide pratique.

Le gouvernement de Netanyahu lui-même vient de reconnaître que la guerre à Gaza a fait plus 70 000 morts. Mais nul ne sait combien de Palestiniens ont disparu, ensevelis sous les décombres, ni combien de corps sont détenus par l'armée israélienne. Près de 360 cadavres de Palestiniens, dont beaucoup méconnaissables, ont été remis dans le cadre des échanges organisés avec le Hamas en contrepartie de la libération d'otages.

Héritée des autorités coloniales britanniques, la pratique consistant à refuser de restituer les dépouilles des Palestiniens à leurs familles a cours depuis la création de l'État d'Israël. En 2017, le gouvernement a institutionnalisé ces pratiques en décrétant officiellement que les corps de Palestiniens tués « *lors d'opérations terroristes* » ou décédés en prison seraient conservés pour être utilisés comme monnaie d'échange. Conservés au Centre national de médecine légale d'Israël dans des congélateurs, certains n'ont été rendus à leurs familles que dans des conditions strictes, sans que celles-ci aient la possibilité de les examiner avant l'enterrement. Selon le décompte d'une ONG palestinienne, quelque 672 corps de Palestiniens

de Cisjordanie et de Jérusalem-Est sont ainsi encore retenus par l'État israélien.

Cette politique est à l'image de la violence employée par les dirigeants israéliens depuis 80 ans pour priver les Palestiniens de leurs terres, de leurs biens et de leurs droits. Depuis sa naissance, l'État israélien mène une guerre permanente aux Palestiniens avec la complicité plus ou moins ouverte des grandes puissances, États-Unis en tête. Aujourd'hui encore, après près de trois années d'un massacre de masse à Gaza, la plupart des gouvernements occidentaux n'ont pas un mot pour condamner le terrorisme d'État israélien et la façon dont il prend en otages les Palestiniens, vivants ou morts.

SYRIE

Les Kurdes assiégés

Malgré l'accord de cessez-le-feu signé le 30 janvier entre les troupes d'al-Charaa et les FDS à majorité kurde, les tensions sont multiples dans le Nord-Est de la Syrie où se poursuit le siège de deux villes kurdes, Hassaké et Kobané.

Les Forces démocratiques syriennes (FDS) ont été créées en octobre 2015 pour officialiser l'alliance entre les milices kurdes de Syrie liées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) de Turquie et certaines tribus arabes. Les FDS constituèrent alors l'essentiel des troupes au sol engagées avec le soutien des États-Unis et de la coalition occidentale pour combattre l'État islamique (Daesh) qui s'était imposé sur un vaste territoire à cheval sur la Syrie et l'Irak. Elles subirent les plus grandes pertes humaines pour le reconquérir. En 2019, à peine Daesh vaincu et sa capitale Raqqa reprise, les États-Unis lâchèrent une première fois les FDS. Ils laissèrent l'armée turque – qui n'avait cessé de traquer les combattants kurdes, en particulier ceux du

PKK – prendre une large bande de territoire le long de sa frontière, au prix de milliers de morts.

Les FDS n'avaient alors pu maintenir leur pouvoir sur le Nord-Est syrien que grâce à leur accord avec Bachar al-Assad et les tribus arabes vivant sur les rives de l'Euphrate, et grâce à l'aval des États-Unis. Cela permit aux chefs des FDS de prendre le contrôle des postes frontières et des champs gaziers et pétroliers de cette région, avec la rente mais aussi la corruption et les trafics qui en découlaient.

La gouvernance de cette région du Rojava par les FDS a certes permis pour un temps aux Kurdes, privés de droits nationaux et réprimés par les États voisins où ils constituent de fortes minorités, de vivre relativement en sécurité. Mais, en échange de cette position, très fragile, les FDS ont dû continuer à assumer les tâches les plus ingrates pour le compte de l'impérialisme. Ainsi, jusqu'à ces derniers jours, les FDS administraient d'immenses camps d'anciens djiha-

distes prisonniers et leurs familles.

La reprise en main du Nord-Est syrien par les troupes d'al-Charaa, soutenu par la Turquie et les États-Unis et lui-même djihadiste fraîchement défroqué, pose la question de l'avenir de ces prisonniers. Les États-Unis organisent le transfert vers l'Irak de quelque 7 000 d'entre ceux qu'ils considèrent comme les plus dangereux, sans se soucier ni du sort des autres prisonniers ni des conséquences encourues dans un Irak ruiné par des décennies de guerres américaines.

Quant à la population kurde de Syrie, elle est une nouvelle fois victime du cynisme sans borne des dirigeants impérialistes qui piétinent les droits des peuples tout en les manipulant quand cela les sert. Mais elle subit aussi les conséquences de la politique des dirigeants kurdes, eux-mêmes disposés à offrir leurs services à n'importe qui lui permettra de contrôler un territoire.

Des femmes contre l'armée américaine

L'enquête d'un journaliste français a récemment fait connaître le calvaire subi par des jeunes femmes sud-coréennes, contraintes de se prostituer pour les besoins de l'armée américaine depuis les années 1950 jusqu'aux années 1990.

Que les états-majors des armées aient recours à la prostitution organisée et se transforment en proxénètes, cela n'est spécifique ni à l'armée américaine, ni à l'armée japonaise. L'armée française avait bien ses « BMC », ses « bordels militaires de campagne » durant la guerre d'Algérie. En Corée, durant la colonisation japonaise, l'armée avait institué le système des « femmes de réconfort » pour ses soldats. Durant toute la Seconde Guerre mondiale, des jeunes femmes, parfois des enfants, furent raflées et transformées en esclaves sexuelles, envoyées partout où l'ar-

mée japonaise combattait, parfois même au plus près du front.

Depuis longtemps en Corée du Sud, ce proxénétisme d'État du Japon a symbolisé ce que sa domination coloniale avait de pire. Mais ensuite, l'armée américaine, à partir de la défaite militaire du Japon en 1945 puis surtout à partir de la guerre de Corée, a poursuivi ces pratiques. L'omerta imposée par l'appareil d'État sud-coréen, avec la complicité de tous les partis qui se sont succédé au pouvoir, a par contre réussi à les dissimuler au grand public.

Il ne s'agit pas que d'une histoire ancienne. Alors même que la prostitution est officiellement interdite en Corée du Sud, certains de ces établissements se maintiennent toujours à proximité des bases américaines. La seule différence est que désormais celles qui y sont enfermées sont sur-

tout des femmes étrangères, provenant de Russie ou des Philippines.

Le 8 septembre 2025, une centaine de femmes sud-coréennes ont osé porter plainte contre l'armée américaine, bien que celle-ci soit intouchable par un statut d'impunité datant de 1966. Et elles ont également décidé d'attaquer l'État coréen.

Outre son aspect odieux, le fait illustre aussi combien, malgré sa haute technologie et son modernisme de façade, la Corée du Sud reste dans une relation de soumission extrême vis-à-vis de l'impérialisme américain. Les troupes de ce dernier n'ont jamais quitté la péninsule, elles regroupent 28 000 soldats répartis dans 73 bases militaires et un général américain est toujours détenteur de l'autorité suprême sur l'armée sud-coréenne.

AFRIQUE

Requins en conférence

La principale conférence minière africaine se tient depuis lundi 9 février au Cap, en Afrique du Sud. Les quelque 10 000 participants, représentants des trusts miniers ou des gouvernements africains, vont s'y affronter pour dépouiller la population du continent des richesses qui auraient pu lui permettre de sortir de la misère.

La demande mondiale en minerais va quadrupler d'ici à 2040, prévoit l'Agence internationale de l'énergie, et on peut prévoir que les cours suivront. Le développement de l'informatique dans tous les secteurs, l'abandon des énergies fossiles, la multiplication de data centers géants vont doper cette évolution. Il y a déjà dans cette révolution technologique de quoi attiser la rivalité pour l'accès aux ressources minières, mais il faut y ajouter la guerre économique qui sévit à l'échelle de la planète entre les États-Unis, la Chine, l'Europe. Chaque État, chaque trust minier a plus que jamais à cœur de sécuriser ses approvisionnements.

Dans ce contexte, le continent africain est l'objet de tous les appétits. Les réserves inexploitées existant en Afrique qui sont impressionnantes. Tous minerais confondus, elles se montent à un tiers des réserves mondiales. Bien des mines pourraient être ouvertes dans des zones où l'insécurité a empêché l'exploitation industrielle. Des filons ne sont exploités que par des mineurs artisanaux venus de toutes les régions et l'absence presque totale de transports rend trop coûteux l'acheminement des minerais vers des usines de traitement ou des ports. Mais ce qui n'était pas rentable aujourd'hui pourrait le devenir demain en raison de la hausse de la demande et des cours.

Les États-Unis, engagés dans un bras de fer avec la Chine, qui possède une grande partie des mines africaines, s'impliquent en premier lieu dans cette ruée vers les minerais. C'est sous leur égide qu'a été signé en décembre à Washington un accord de paix entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, pour

s'approprier les droits miniers du Congo. Dans le même ordre d'idée, les États-Unis et l'Europe financent un corridor ferroviaire et routier entre la ville minière de Lumumbashi en RDC, la « ceinture de cuivre » en Zambie et le port angolais de Lobito.

Les commentateurs aiment à parler de la « malédiction des minerais », mais c'est bien de la malédiction de l'impérialisme qu'il s'agit.



Mines de diamants en AFS

Mort de centaines de mineurs

Le 28 janvier à Rubaya, un site minier dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), un pan de colline s'est effondré. Entre 200 et 400 personnes, peut-être davantage, ont été tuées dans le site d'où est extrait 15 % de la production mondiale de coltan.

Les morts sont des mineurs mais aussi des enfants et des femmes commerçantes qui vivent de l'extraction de ce minerai indispensable aux productions électroniques, médicales ou militaires. Le travail à la mine de Rubaya est totalement artisanal, tout se fait à la main, de l'extraction au lavage des minerais. Les mineurs creusent de longs tunnels, jusqu'à 150 mètres, dans des collines argileuses. Ces galeries ne sont ni étayées ni drainées, ce qui devient dramatique à la saison des pluies en cours. Pour 5 dollars par jour, les mineurs risquent leur vie tous les jours et se détruisent la santé en travaillant avec de simples pioches, pelles et barres à mine. Il n'y a aucun service de secours. Comme l'a dit un mineur lors de l'effondrement, « *il n'y a que les creuseurs qui assistent les leurs* ».

Rubaya, comme la ville de Goma, située à 70 kilomètres, est contrôlée depuis janvier 2025 par le groupe armé M23. Le gouvernement congolais dénonce cette mainmise et at-

tribue les morts de l'effondrement à l'occupation armée par le M23. Mais, en novembre, des dizaines de personnes ont péri dans l'effondrement d'un pont situé sur un site minier du sud de la RDC qui, lui, est sous contrôle du gouvernement central congolais.

Derrière les chefs de guerre qui attisent le nationalisme et les affairistes locaux, qu'ils soient congolais ou étrangers, se tiennent les grands groupes capitalistes occidentaux qui empochent la part du lion. Ce sont les clients finals du coltan et des autres minerais de sang, l'étain, le tungstène et l'or. Ces derniers alimentent les chaînes de montage des Apple, Motorola, Thales, Tesla et autres

Samsung, après avoir été raffinés en Chine ou en Malaisie. Depuis leurs sièges luxueux à New York, Londres ou Paris, les capitalistes occidentaux profitent de ce chaos infernal qui règne dans l'est de la République démocratique du Congo.

Depuis trente ans, cette région est ravagée par des guerres sans fin qu'alimente ce pillage des minerais. Malgré l'annonce par Trump, le 4 décembre 2025, de la signature d'un accord de paix entre le Rwanda et le Congo les combats n'ont pas cessé, l'exploitation et ses morts non plus.



La mine de coltan de Rubaya

BANANERAIES – GUADELOUPE

Une hécatombe

Le 23 janvier, un ouvrier agricole d'une bananeraie de Guadeloupe a été retrouvé inconscient sur les hauteurs de l'Îlet Pérou à Capesterre-Belle-Eau. Il était seul au moment où il faisait l'épandage d'engrais sur un terrain en pente et boueux et aurait été victime d'une rupture d'anévrisme.

Après avoir été transféré à l'hôpital, l'ouvrier agricole est finalement décédé. Les médias se sont félicités de l'intervention rapide des secours. C'est certes louable, mais ils ne se sont aucunement posé la question

des circonstances de l'accident et par la suite n'ont guère fait état du décès.

En fait les conditions de travail déplorables auxquelles sont soumis les ouvriers ne peuvent que favoriser et aggraver de telles pathologies. De nombreux ouvrières et ouvriers sont décédés ou sont tombés gravement malades suite à l'utilisation du chlordécone et autres pesticides. D'autres ont été tués comme Bénito Noël ou Simon George, ou blessés à cause des mauvaises conditions de travail. Il faut savoir que les

ouvriers doivent transporter chacun sept tonnes de bananes par journée de travail, il n'est donc pas étonnant qu'ils décèdent bien avant l'âge de la retraite.

Ces dernières années, sur plusieurs plantations, les ouvriers ont dû se mobiliser ou faire grève pour exiger l'amélioration de leurs conditions de travail face à un patronat qui ne respecte pas les règles de sécurité et exploite les travailleurs jusqu'à épuisement pour satisfaire ses profits.

La production pétrolière, une perspective pour qui ?

Jeudi 29 janvier, le Sénat a adopté une proposition de loi portée par Georges Patient, élu de Guyane et macroniste, qui vise à abroger en outre-mer la loi Hulot de 2017.

L'objectif est de lever les interdictions « de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures ».

Pour l'instant le principal résultat de cette proposition a été de semer une petite zizanie dans le gouvernement. Georges Patient ne fait qu'exprimer ce que pensent la plupart des élus de Guyane, tous partis confondus. Sénateurs, députés, membres de la Collectivité territoriale de Guyane, etc., dénoncent, certes à juste titre, le sous-développement de la Guyane et accusent le gouvernement de faire obstruction à tout développement économique par « *dogmatisme écologiste* » ou « *écolonialisme* », en empêchant la Guyane d'utiliser ses ressources naturelles comme le pé-

trole, mais pas seulement. Le sous-sol guyanais est connu pour ses ressources en or et posséderait également diamants, bauxite, cuivre...

Ceux qui ont un vrai intérêt dans l'affaire sont les grands groupes pétroliers à commencer par TotalEnergies dont ces élus se font en quelque sorte les porte-parole. Il est vrai que l'entreprise en question prétend que la Guyane n'est pas un objectif dans la mesure où elle y a mené cinq forages d'exploration pétrolière en 2019, obtenant donc déjà une dérogation à la loi Hulot, débouchant sur un constat d'échec.

Au-delà de cet aspect très concret, qui ne fera peut-être pas jaillir la moindre goutte de pétrole, les politiciens guyanais martèlent leur envie de gérer les ressources, encore plus qu'ils ne le font déjà, et donc d'avoir d'avantage d'autonomie, si ce n'est d'indépendance. Pour gagner la po-

pulation guyanaise à cette idée, ils affirment qu'en prenant les rênes localement, ils assureront un développement que la Guyane n'a pas eu jusque-là. Le pétrole amènerait « des retombées » magnifiques pour la population locale, prétendent-ils.

Il y a là pour le moins de quoi se méfier. Tant que le pouvoir sera entre les mains de grands groupes industriels et financiers, un développement économique quel qu'il soit n'entraînera aucune amélioration du sort des travailleurs. Le Guyana voisin, pris en exemple par ces élus, le montre bien : des installations pétrolières sortent de terre, accompagnées de belles perspectives de profit pour TotalEnergies, sans que la population voie autre chose que des miettes tomber de la table.

NOUVELLE-CALÉDONIE

La politique coloniale sur la place publique

Jeudi 29 janvier, la publication par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) d'un rapport dénonçant les violences et les discriminations à l'encontre des Kanaks avant, pendant et après leur explosion de colère de mai 2024, a déclenché la colère des représentants et partisans de l'État français.

Le 13 mai 2024, la jeunesse kanake et océanienne s'était insurgée contre le dégel du corps électoral, qui visait à consolider le pouvoir de la droite loyaliste en rendant minoritaires les Kanaks dans leur propre pays. La colère était à la mesure de l'oppression subie depuis plus de 170 ans par ces peuples océaniens. Dans cet archipel de seulement 260 000 habitants, le gouvernement déploya plus de 3 000 policiers et gendarmes. 2 500 Kanaks et Océaniens furent arrêtés et placés en garde à vue, plus de 500 furent déférés et plus de 300 jugés en comparution immédiate. Dans le même temps, des descendants de colons,

des Caldoches, et des métropolitains d'extrême droite formèrent des milices armées sur des barrages avec la complicité à peine voilée des autorités françaises. De mai à septembre, il y eut 14 morts, dont 11 Kanaks.

La sortie de ce rapport a provoqué une levée de boucliers de la part de la droite loyaliste et des représentants de l'État français. Ainsi Sonia Backès, présidente de la province Sud, a dénoncé un rapport qui « *rend coupables les victimes et victimise les coupables* ». Et tous de justifier « *la conscience parfaitement tranquille* », selon les mots du procureur de la République, la répression qui aurait permis « *d'éviter un coup d'État* », ou pire encore « *la guerre civile* ». Un tel cynisme est coutumier des représentants de la bourgeoisie française et caldoche.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement maintient sa politique coloniale. Le 19 janvier, Macron et le gouvernement ont signé avec la droite

et certains partis kanaks l'accord Élysée-Oudinot qui se veut complémentaire de l'accord de Bougival signé l'été 2025. En instaurant de nouveaux verrous institutionnels, ces accords visent à enterrer définitivement la question de l'indépendance en créant un État de Nouvelle-Calédonie au sein de l'État français. La bourgeoisie française tient à tout prix à maintenir sa domination sur la Nouvelle-Calédonie, quitte à s'appuyer pour cela spécifiquement sur les Caldoches et leurs représentants d'extrême droite contre les Kanaks. Alors que les tensions entre grandes puissances vont s'accroissant, la bourgeoisie française considère l'archipel calédonien, sa base militaire, sa zone économique exclusive comme un point d'appui indispensable pour maintenir son rang au sein des puissances impérialistes. Les Kanaks payent dans leur chair cette domination.

OCÉAN INDIEN

2ème sommet des patrons de l'océan Indien : pour une béquille étatique de plus

Début avril se tiendra à Antananarivo le 2ème CEO Summit, le Sommet des chefs d'entreprise de l'océan Indien, avec toujours pour « marraine » la présidente de gauche de la Région Réunion, Huguette Bello qui, l'an dernier, au 1er rassemblement avait été ovationnée par tout cet aréopage d'exploiteurs de l'océan Indien.

Cette année, une des revendications phare des patrons à ce sommet sera « la libre circulation des entrepreneurs » d'un pays à l'autre, une promesse que Macron leur avait fait lors du 1er sommet... mais qu'il n'a jamais tenue !

Comme tous les capitalistes, nos capitalistes pays, quand ils ont accumulé suffisamment d'argent, ne rêvent que d'une chose : pouvoir s'établir sans entraves et avec l'assurance que leurs investissements bénéficieront d'une certaine sécurité dans des pays bien pourvus en richesses naturelles tels que Madagascar ou le Mo-

zambique, mais toujours avec l'aide de l'État français, de l'Europe et de la Région Réunion, leur offrirait des perspectives d'enrichissement autrement plus importantes qu'à La Réunion.

Ce d'autant plus que dans ces pays règnent salaires de misère, absence de lois sociales et dictatures promptes à briser tout commencement de révolte ouvrière !



Huguette Bello entourée de patrons lors du CEO Summit en 2024

MOZAMBIQUE

Main basse sur le gaz mozambicain

L'insurrection jihadiste ayant été réprimée et contenue par l'intervention de l'armée mozambicaine avec l'appui de troupes venues du Rwanda dans la région du Cabo Delgado au prix de milliers de morts parmi les insurgés, mais surtout parmi les civils, les majors pétrolières française (Total), américaine (Exxonmobil), italienne (ENI) et chinoise CNPC ont décidé de relancer les travaux de prospection gazière au large de la côte nord du Mozambique.

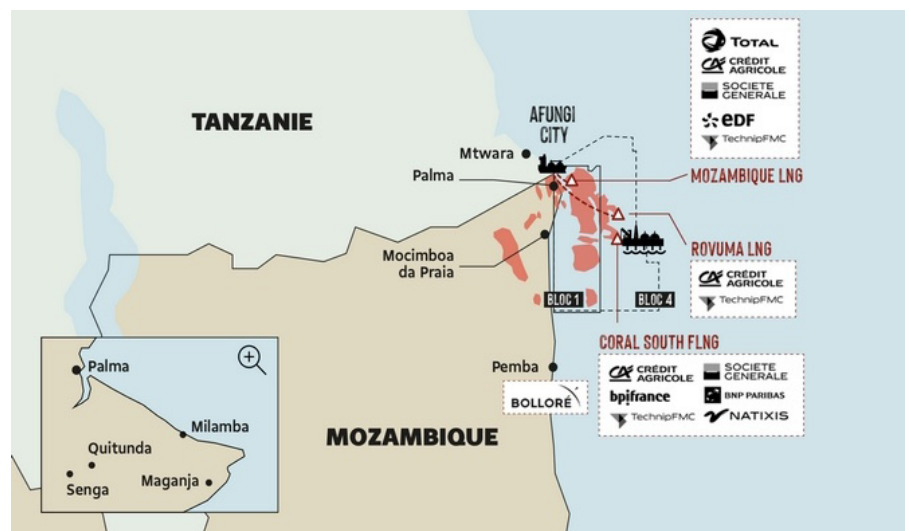
Là, sous la mer, se trouvent 5000 milliards de mètres cubes de gaz naturel, de quoi alimenter pendant 20 ans la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne et l'Italie d'après la Banque Africaine de Développement.

À l'heure où le gaz russe se fait rare, l'exploitation d'un tel gisement tomberait à pic pour les puissances européennes et permettrait à ces compagnies de faire des milliards de profits supplémentaires.

Quant à la population mozambicaine, elle n'a rien à attendre de positif de cette opération d'extraction, victime qu'elle est d'un pouvoir accaparé par des prédateurs locaux.

Ce devrait pourtant être elle la première à devoir bénéficier des retom-

bées financières d'un tel projet, elle qui vit dans son immense majorité dans la pauvreté et pâtit du manque d'investissements publics pour développer son pays.



Aux municipales : les travailleurs doivent défendre la politique de leur classe !

La liste « Lutte ouvrière – Le camp des travailleurs » aux élections municipales de Saint-Benoît a été enregistrée par la sous-préfecture de Saint-Benoît le 9 février.

Cette liste conduite par Jean Yves PAYET et Corinne GASP, tous deux conseillers agricoles, est composée de travailleuses à domicile, d'ouvriers du bâtiment, d'enseignants, de retraités, de petits paysans, est représentative du monde du travail, de notre classe sociale.

Grâce aux listes que notre organisation Lutte ouvrière présente dans 240 villes de France, les travailleurs pourront exprimer leurs préoccupations et leur colère et affirmer une politique correspondant à leurs intérêts et à ceux de toute la société.

À Saint Benoît, comme partout ailleurs, il y a deux camps aux intérêts opposés, celui des patrons, celui des exploités et en face, celui des exploités, celui de la classe ouvrière.

La crise est payée par le monde ouvrier. Alors que la fortune des capitalistes explose, les travailleurs sont confrontés à une exploitation de plus en plus dure, aux salaires indignes, aux licenciements et aux prix qui flambent.

Rester muet et sans volonté face aux coups des capitalistes serait la pire des choses.

Notre avenir est suspendu aux affrontements capitalistes qui s'intensifient et mènent à plus de tensions, de massacres et de guerres. Nos villes connaîtront peut-être demain le sort de Kiev ou de Gaza. Les écoles, les collèges et les lycées servent déjà de base de recrutement pour l'armée.

Aucune municipalité, aussi bien intentionnée soit-elle, ne peut aller contre cette évolution. Mais les travailleurs le peuvent, eux, s'ils retrouvent la conscience de leur force.

richesses, les profits et les capitaux qu'une poignée de privilégiés accaparent. En s'organisant et en reprenant le chemin des luttes, ils peuvent contester le pouvoir aux exploités et aux fauteurs de guerre.

Tous les travailleurs qui se présentent sur les listes de Lutte ouvrière ont décidé de ne pas laisser la politique entre les mains des

politiciens et des notables. Ils se portent eux-mêmes candidats pour défendre leurs intérêts de classe.

C'est seulement sans la course au profit et sans concurrence entre les peuples qu'il sera possible de parler de solidarité, de tolérance et de fraternité. À l'échelle de la ville, mais aussi pour le pays et le monde entier



PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE :

MARCHÉ DE SAINT BENOÎT

SAMEDI 21 FÉVRIER de 8H30 à 9H30

SAMEDI 7 MARS de 8H30 à 9H30

Pour nous contacter :

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale Lutte ouvrière
Commission paritaire n° 1019C85576
Directeur de publication : Didier Lombard
Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282

Les travailleurs produisent les